

JEU DES CHAISES DE L'AGRICULTURE



Le jeu des chaises de l'agriculture permet de « vivre » physiquement les enjeux et les inégalités de traitement au niveau agricole (terres disponibles, matériel et aide publique). Il est **adapté au contexte de la France et du Sénégal**.

Cette version est une adaptation par SOL aux contextes français et sénégalais du jeu des chaises initialement créé par ITECO et de sa déclinaison par Agronomes et vétérinaires sans frontières et l'école d'agronomie de Dijon (ENESAD).

OBJECTIFS

- Montrer l'**inéga**le répartition des moyens de production entre la France et le Sénégal
- Montrer que les paysan·nes au Sénégal rencontrent des **difficultés qui ne sont pas de même nature** que celles rencontrées par les paysan·nes en France.
- Se **familiariser** avec les notions de **paradoxe de la faim**, **souveraineté alimentaire** et **sécurité alimentaire**.

PUBLIC

A partir du collège

NOMBRE DE PARTICIPANTS / PARTICIPANTES

Entre 5 et 40 personnes

DURÉE DE L'ACTIVITÉ

30 minutes

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Affiches « Sénégal » « France » (annexe 1)
- Tableau des chiffres et de la répartition (annexe 2)
- Autant de chaises que de participant·es
- Autant de trousse (ou de téléphones) que de participant·es
- Autant de faux billets (ou jetons ou stylos) que de participant·es

DÉROULÉ

PRÉPARATION AVANT L'ANIMATION

Aménager l'espace de manière à pouvoir déplacer les chaises et les joueur·euses facilement. Placer les deux pancartes « France » et « Sénégal » d'un coin à l'autre de la salle.

RÉPARTITION DES PARTICIPANT·ES (15min) :

Séquence 1 (3min) : Expliquez aux personnes qu'elles vont représenter, à elles toutes, l'ensemble de **la population active agricole** sénégalaise et française.

Dans un premier temps, les participant·es doivent se répartir près de l'une ou l'autre affiche (Sénégal ou France) en fonction du nombre d'agriculteur·rices qu'ils et elles pensent être présent·es dans chacun des deux pays.

Pour aider à la répartition, vous pouvez indiquer le nombre d'actif agricole que représente chaque personne (en vous référant à la grille de répartition-annexe 2) ; ainsi que la population totale en France et au Sénégal.

Séquence 2 (3min) : A l'aide des chaises, et tout en gardant la répartition des joueur·euses effectuée dans la séquence 1, demandez aux participant·es de répartir **les surfaces cultivées** (terres agricoles) entre les deux pays. Les joueur·euses doivent alors occuper toutes les chaises en s'asseyant dessus, aucune chaise ne doit être inutilisées. Pour aider à la répartition, vous pouvez indiquer le nombre d'hectares que représente chaque chaise ; ainsi que la superficie totale des deux pays. Vérifier la répartition toujours avec la grille de répartition- Annexe B. Visuellement cela permet de voir que au Sénégal, un plus grand nombre de paysan·nes se partage une plus petite surface de terres.

Séquence 3 (3min) : Demander aux participant·es de répartir **le matériel agricole et l'outillage** (=représenté par le nombre approximatif de tracteurs/pays) dont disposent les paysan·nes, symbolisés par les trousse ou les téléphones portables (=développement technologique). Pour aider à la répartition, vous pouvez indiquer le nombre de tracteur que représente chaque trousse/téléphone et de la même manière vérifier la répartition avec la grille de répartition- Annexe B

Séquence 4 (3min) : Les participant·es répartissent les faux billets (ou jetons/stylos) qui symbolisent **l'aide publique aux agriculteur·rices** (=PAC en Europe).

Pour aider à la répartition, vous pouvez indiquer le montant en euros que représente chaque billet/jeton et vérifier la répartition en se référant au tableau de chiffres ci-joint en annexe 2.

Par exemple :

La France compte 67,75 millions d'habitant·es, le Sénégal 16,88 millions.

Pour bien répartir les participant·es, référez-vous à la grille de répartition (annexe 2) : selon la taille du groupe, les colonnes B (France) et C (Sénégal) indiquent combien de joueur·euses se placent près des affiches « France » et « Sénégal ».

Dans un groupe de 10 personnes, 1 personne représente 527 576 agriculteur·rices.

Ainsi, pour 10 personnes : 1 côté France, 9 côté Sénégal.

Attention :

À chaque étape, veillez à préciser que les chiffres couvrent une grande diversité de situations. Tous·tes les agriculteur·rices ne profitent pas des mêmes aides et ne font pas face aux mêmes difficultés, il s'agit ici de donner des ordres de grandeur.

RESTITUTION COLLECTIVE (15min) :

On entame ensuite une discussion qui débute par des questions ouvertes, pour récolter les retours des participant·es :

- Que pensez-vous de cette répartition ?
- Que ressentez-vous ?
- Qu'est-ce que vous a étonné/ marqué ?

Possibilité d'approfondir et de faire réagir les participant·es sur les éléments suivants :

- Où sont situés la plupart des paysan·nes ?
- Qu'observons-nous sur la taille des fermes ?
- Est-ce que tous·tes les paysan·nes ont-iels les mêmes moyens/ressources pour produire (accès aux ressources, accès à la terre, accès à l'outillage, aide financière, etc.) ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Selon vous, qu'est-ce que le paradoxe de la faim ? (Possibilité d'apporter ici le taux de pauvreté des paysan·nes de chaque pays, indiqué en annexe 2)

ÉLÉMENTS SUPPORTS

IDÉES DE THÉMATIQUES À ABORDER

- Exode rural
- Modernisation de l'agriculture et remembrement des années 60-70 en France
- Accès au foncier
- Mécanisation de l'agriculture et ses dépendances
- « Développement » : est-ce que la manière dont s'est « développée » l'Europe est souhaitable ?
- PAC et proposition d'une autre PAC
- Inégalités dues au commerce international / dumping économique
- Paradoxe de la faim
- Insécurité alimentaire
- Souveraineté alimentaire

CHIFFRES CLÉS

Dans le monde,
733 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit 9,2 % de la population.

80% sont des agriculteur·rices, éleveur·euses ou pêcheur·euses.

(Humundi et Iles de paix).

C'est le **paradoxe de la faim** : produire sans pouvoir se nourrir suffisamment.

Au Sénégal,
57% des paysan·nes vivent sous le seuil de pauvreté. (FIDA)

95% de la nourriture est produite par des petites fermes familiales. (Dapsa, 2021)

La superficie moyenne cultivée par ménage est de **3,36 ha**

En France,
18% des paysan·nes vivent sous le seuil de pauvreté. (Insee, 2024).

90% des paysan·nes possèdent au moins un tracteur. (Insee, 2024).

Les fermes sont de moins en moins nombreuses, mais de plus en plus grandes : **42 ha** de surface moyenne en 2000 contre **69 ha** en 2020. (Insee, 2024).

CONTEXTES

Des échanges commerciaux déséquilibrés :

La libéralisation des échanges profite largement aux pays industrialisés. L'Afrique, elle, subit l'arrivée massive de produits européens à bas prix qui déstabilise les économies locales, expose les populations au dumping économique, aggrave leur vulnérabilité face aux dérèglements climatiques, et provoque de nombreuses dégradations environnementales : pollution de l'eau et de l'air, déforestation...

La PAC (Politique Agricole Commune) :

Créée en 1962 pour garantir la sécurité alimentaire en Europe après la guerre, la PAC est devenue le plus gros budget de l'UE : 55 milliards d'euros en 2023, dont 9,4 milliards pour la France (Source : Toute l'Europe.eu, 2025). Si elle a permis de nourrir les Européen·nes après la guerre, elle a aussi entraîné de nombreux dégâts :

- Inégalités de répartition des aides (les grandes exploitations sont privilégiées)
- Appauvrissement du tissu rural
- Dégradation de l'environnement
- Concurrence déloyale vis-à-vis des pays du Sud

LA PAC a des effets indirects mais destructeurs sur les agricultures des Suds : (Source : Coordination Sud, 2019)

Les subventions européennes pour le lait ou le blé encouragent leur exportation à bas prix vers l'Afrique, ce qui freine le développement de filières de commercialisation de produits locaux, et met en danger les exploitations familiales et locales. La surproduction européenne tire les prix vers le bas, pénalisant aussi les producteurs européens.

Les pays du Sud reçoivent peu d'aides publiques : malgré un engagement de certains États en 2008 d'allouer 10% du budget à l'agriculture, peu l'ont respecté. Les aides se concentrent surtout sur les engrais chimiques, plutôt que sur les infrastructures et financements essentiels aux agricultures familiales (Voir : dossier pédagogique Le paradoxe de la faim).

DÉFINITIONS

La souveraineté alimentaire : Apparu dans les années 1990, le concept désigne le droit des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans effet négatif sur les populations d'autres pays (Via Campesina).

La sécurité alimentaire : L'accès de tous les individus d'une population à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Celle-ci repose sur 4 piliers : accès, disponibilité, qualité, stabilité. Les facteurs d'insécurité alimentaires : au niveau individuel (par manque de moyens financiers par exemple), au niveau des infrastructures locales mais également liés au changement climatiques, la pollution, la fluctuation des prix, etc. Ce concept désigne donc davantage l'abondance des denrées alimentaires à l'échelle mondiale, mais sans considération pour leurs provenances, leurs conditions de production et de commercialisation.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES :

- Fiche ALIMENTERRE [Commerce international](#)
- Fiche ALIMENTERRE [Politique agricole commune](#)
- Page du site Toute l'Europe sur [la PAC](#) et [le budget de l'UE](#)
- [Guide sur la Souveraineté Alimentaire](#), de la Via Campesina
- Dossier de campagne « [N'exportons pas nos problèmes](#) », de Humundi et Oxfam.
- Vidéo [Paradoxe de la Faim](#)
- Infographie « [Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires](#) » de l'Insee
- Rapport « [Souveraineté alimentaire : un scandale made in France](#) », par Terre de liens
- Film « Trainée de poudre », sélection 2024 du festival ALIMENTERRE, ou encore « Tu nourriras le monde », sélection 2023 du festival ALIMENTERRE
- Rapport : [Afrique de l'Ouest – Union européenne : faire germer une coopération et des échanges agricoles équitables et durables](#)
- Analyse : [PAC, Quelle cohérence avec le développement des agricultures paysannes du sud ?](#)

ANNEXES

- Annexe 1 - Pancartes « France » et « Sénégal » à imprimer
- Annexe 2- Tableau des chiffres et des répartitions



SOL agit depuis 40 ans pour construire des modèles agricoles et alimentaires plus justes et plus durables. Pour ce faire, l'association mène des actions de terrain au côté des paysan·nes, de mise en réseau, de sensibilisation et de dialogue avec les pouvoirs publics

En parallèle de ses actions de terrain, SOL développe des outils éducatifs et des animations pour différents publics et particulièrement les plus jeunes, pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition agroécologique et de la solidarité internationale. Découvrez nos outils pédagogiques : [outils pédagogiques de SOL](#). [LR1]

Annexe 1 - Pancarte « Sénégal » à imprimer



Annexe 2 - Tableau des chiffres et des répartitions

Répartition	Population agricole (personnes)			Terres agricoles en ha (chaises)			Taux pauvreté (lever la main)			Matériel agricole (trousses, ou stylo)			Aide publique aux agriculteurs (faux billet)		
	France	Sénégal	Par pers	France	Sénégal	Par élément	France	Sénégal	Par pers	France	Sénégal	Par élément	France	Sénégal	Par élément
1	0	1	5 275 764	1	0	35 700 000	0	1	2 708 538	1	0	1 071 333	1	0	9 510 662 589
2	0	2	2 637 882	1	1	17 850 000	0	2	1 354 269	2	0	535 666	2	0	4 755 331 295
3	0	3	1 758 588	2	1	11 900 000	0	3	902 846	3	0	357 111	3	0	3 170 220 863
4	1	3	1 318 941	3	1	8 925 000	0	4	677 134	4	0	267 833	4	0	2 377 665 647
5	1	4	1 055 153	4	1	7 140 000	0	5	541 708	5	0	214 267	5	0	1 902 132 518
6	1	5	879 294	4	2	5 950 000	0	6	451 423	6	0	178 555	6	0	1 585 110 432
7	1	6	753 681	5	2	5 100 000	0	7	386 934	7	0	153 048	7	0	1 358 666 084
8	1	7	659 471	6	2	4 462 500	0	8	338 567	8	0	133 917	8	0	1 188 832 824
9	1	8	586 196	7	2	3 966 667	0	9	300 949	9	0	119 037	9	0	1 056 740 288
10	1	9	527 576	7	3	3 570 000	1	9	270 854	10	0	107 133	10	0	951 066 259
11	2	9	479 615	8	3	3 245 455	1	10	246 231	11	0	97 394	11	0	864 605 690
12	2	10	439 647	9	3	2 975 000	1	11	225 711	12	0	89 278	12	0	792 555 216
13	2	11	405 828	10	3	2 746 154	1	12	208 349	13	0	82 410	13	0	731 589 430
14	2	12	376 840	10	4	2 550 000	1	13	193 467	14	0	76 524	14	0	679 333 042
15	2	13	351 718	11	4	2 380 000	1	14	180 569	15	0	71 422	15	0	634 044 173
16	2	14	329 735	12	4	2 231 250	1	15	169 284	16	0	66 958	16	0	594 416 412
17	2	15	310 339	13	4	2 100 000	1	16	159 326	17	0	63 020	17	0	559 450 741
18	3	15	293 098	13	5	1 983 333	1	17	150 474	18	0	59 518	18	0	528 370 144
19	3	16	277 672	14	5	1 878 947	1	18	142 555	19	0	56 386	19	0	500 561 189
20	3	17	263 788	15	5	1 785 000	1	19	135 427	20	0	53 567	20	0	475 533 129
21	3	18	251 227	16	5	1 700 000	1	20	128 978	21	0	51 016	21	0	452 888 695
22	3	19	239 807	16	6	1 622 727	1	21	123 115	22	0	48 697	22	0	432 302 845
23	3	20	229 381	17	6	1 552 174	1	22	117 763	23	0	46 580	23	0	413 507 069
24	3	21	219 824	18	6	1 487 500	1	23	112 856	24	0	44 639	24	0	396 277 608
25	4	21	211 031	19	6	1 428 000	1	24	108 342	25	0	42 853	25	0	380 426 504

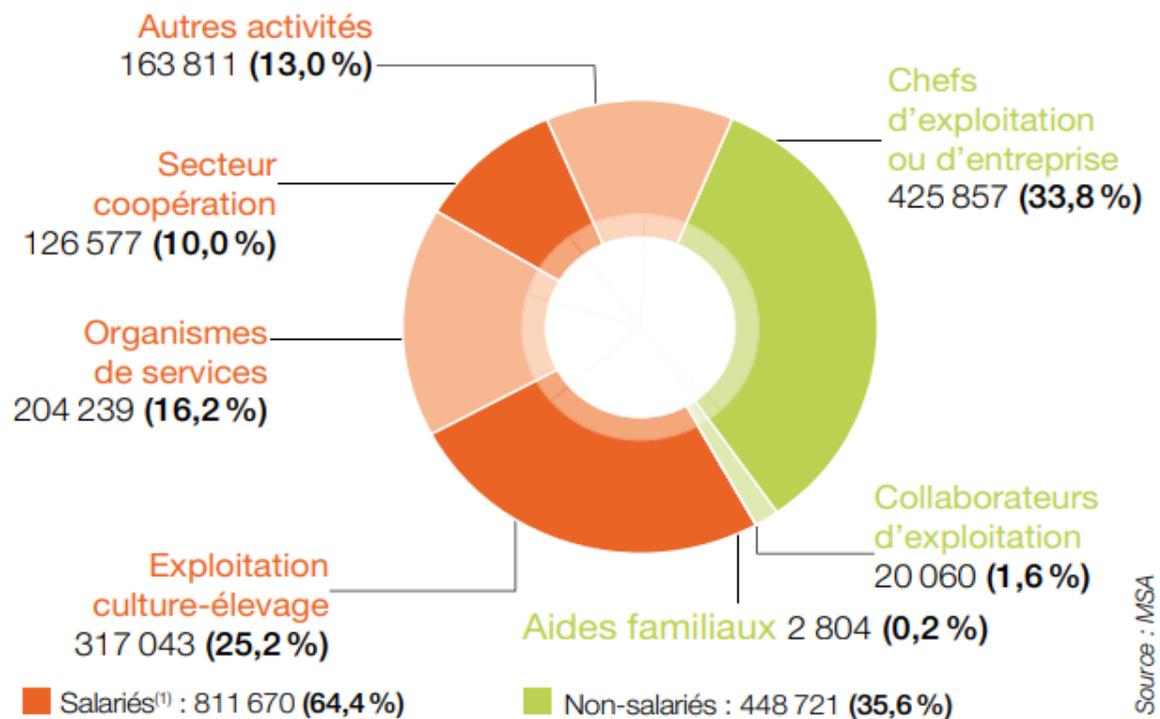
26	4	22	202 914	19	7	1 373 077	1	25	104 175	26	0	41 205	26	0	365 794 715
27	4	23	195 399	20	7	1 322 222	1	26	100 316	27	0	39 679	27	0	352 246 763
28	4	24	188 420	21	7	1 275 000	1	27	96 733	28	0	38 262	28	0	339 666 521
29	4	25	181 923	22	7	1 231 034	1	28	93 398	29	0	36 943	29	0	327 953 882
30	4	26	175 859	22	8	1 190 000	2	28	90 285	30	0	35 711	30	0	317 022 086
31	4	27	170 186	23	8	1 151 613	2	29	87 372	31	0	34 559	31	0	306 795 567
32	5	27	164 868	24	8	1 115 625	2	30	84 642	32	0	33 479	32	0	297 208 206
33	5	28	159 872	25	8	1 081 818	2	31	82 077	33	0	32 465	33	0	288 201 897
34	5	29	155 170	25	9	1 050 000	2	32	79 663	34	0	31 510	34	0	279 725 370
35	5	30	150 736	26	9	1 020 000	2	33	77 387	35	0	30 610	35	0	271 733 217
36	5	31	146 549	27	9	991 667	2	34	75 237	36	0	29 759	36	0	264 185 072
37	5	32	142 588	28	9	964 865	2	35	73 204	37	0	28 955	37	0	257 044 935
38	6	32	138 836	28	10	939 474	2	36	71 277	38	0	28 193	38	0	250 280 594
39	6	33	135 276	29	10	915 385	2	37	69 450	39	0	27 470	39	0	243 863 143
40	6	34	131 894	30	10	892 500	2	38	67 713	40	0	26 783	40	0	237 766 565

	France	Sénégal	Somme
Population agricole	765 764	4 510 000	5 275 764
Terres agricoles	26 700 000	9 000 000	35 700 000
Taux pauvreté	137 838	2 570 700	2 708 538
Matériel agricole	1 060 000	11 333	1 071 333
Aide publique aux agriculteurs	9 500 000 000	10 662 589	9 510 662 589

Sources des données

	France	Sénégal	Sources des données
Population totale	67,75 millions d'habitant.es en 2021	16,88 millions d'habitant.es en 2021	
Population agricole	496 000 exploitant.es agricoles soit 2,7% de la pop active 659 459 ETP en travail agricole - 765 764 personnes (en enlevant organismes de services, autres activités, coopération sur le graphique)	4,51 millions de personnes - 70% de la pop active	France : MSA Sénégal : https://www.dapsa.gouv.sn/sites/default/files/publications/Les%20exploitations%20agricoles%20de%20type%20familial%20au%20S%C3%A9n%C3%A9gal1.pdf
Nombre exploitations	390 000 en 2020	N/A	
Superficie	643 801 km ²	196 722 km ²	
Terres agricoles	26,7M hectares (2020)	9M hectares (2012)	
Taux pauvreté	18% pauvreté dans l'agriculture (2018 - INSEE)	57% pauvreté ménages agricoles (2014)	
Matériel agricole	1.060.000 tracteurs (2013). Les tracteurs représentent 30% du marché français des machines agricoles. 90% des exploitations possèdent au moins un tracteur.	1,5% des ménages possède un équipement (tracteur, motoculteur, pulvé...) - pour la représentation : environ 4000 tracteurs.	Tracteur France : http://sg-proxy02.maaf.ate.info/IMG/pdf/primeur334.pdf // https://www.entraid.com/articles/tracteur-parc-france-machinisme-agricole
Aide publique aux agriculteurs	9,5 milliards d'euros en 2023 (INSEE)	10% du budget de l'Etat pour les exploitations familiales. Surtout pour financer le développement des pesticides.	Subventions France : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2389212

Les actifs agricoles selon leur statut et/ou leur secteur d'activité : 1 260 391 au 1^{er} janvier 2022



(1) : nombre de salariés en situation d'emploi au 31 décembre 2021.